



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

Projet Logo

N° 12 Juin 2010

EDITO : *Le tremplin en question*

Comme toujours au moment de boucler un nouveau numéro de BUSS'info, les informations susceptibles de vous intéresser sont très nombreuses, mais il est un chantier en cours qui mérite quelques informations : celui du tremplin.

Depuis 2001, un projet de 4 tremplins progressifs dans le massif vosgien était à l'étude. Après réflexion, nous y avons adhéré considérant que l'amélioration de nos équipements sportifs ne pouvait que contribuer au renforcement du potentiel touristique de Bussang.

Ces 4 tremplins sont répartis ainsi : un à Ventron de 25 mètres pour les plus jeunes sauteurs, un à Bussang de 30 à 35 m, un à La Bresse de 45 m pour les collégiens, un à Gérardmer de 55 à 60 m pour les lycéens.

Pourquoi me direz vous, ne pas avoir choisi de réhabiliter le tremplin de Noire Goutte ? Tout d'abord le tremplin existant n'est plus homologué par la FFS. Sa mise en conformité aux règles actuelles de sécurité serait très onéreuse de l'ordre de 400 000 €, sans compter le recouvrement plastique : piste de réception trop courte, piste d'élan à revoir, etc.... et quel avenir pour la piste de luges ? Il faudrait ajouter à cela des travaux de parking, prévoir un enneigement artificiel.

Le site de Larcenaire a donc été retenu pour ses nombreux avantages. Proche du pôle de ski de fond de Rochelotte, il y aura possibilité de faire des combinés nordiques : saut et fond. Proximité aussi d'un hébergement pour les jeunes sauteurs nationaux et internationaux ; facilité d'accès et parkings existants. Il sera intégré judicieusement au cœur de la station, dans un lieu ouvert, comme le veut la tendance actuelle d'implantation de tremplins, afin d'aller au devant du public. L'enneigement artificiel y sera réalisé selon les besoins.

Le petit tremplin de 15m que le club bussenet avait construit sera aménagé en parallèle. Comme le grand, il sera plastifié par une société finlandaise qui a équipé plus de 240 tremplins dans le monde.

L'inauguration avec un premier concours est programmée le 31 Juillet prochain.

Bonne saison estivale et bonnes vacances à tous.



Votre Maire

Alain VINEL

EXPRESSION LIBRE :

Un lecteur : « ...Je lis avec beaucoup d'intérêt BUSS'info qui traite de nombreux sujets avec clarté et concision. J'en fais même la collection. Mais je regrette qu'il n'y ait pas eu le traditionnel bulletin annuel d'informations municipales pour 2008 et 2009.... »

Réponse : Il n'est pas exclu de renouer avec cette pratique, si de nombreux bussenets y étaient favorables. Dans ce cas, les deux supports d'informations sauront être complémentaires.

LA VIE A BUSSANG



THÉÂTRE DU PEUPLE : *Une saison prometteuse*

Après deux étés exceptionnels, la saison théâtrale 2010 s'annonce prometteuse. La scène a fait l'objet de travaux de rénovation importants et la programmation devrait rencontrer à nouveau un vif succès auprès de son public.

Ci-jointe l'invitation de Pierre Guillois, Directeur du Théâtre, invitations qui s'adresse à tous les bussenets.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 03 29 61 54 25 ou par mail à l'adresse suivante: reservation@theatredupeuple.com



HÔPITAL LOCAL : *Le CA bientôt remplacé par un conseil de surveillance*

La loi du 21 Juillet 2009 portant sur la réforme de l'hôpital prévoit que les conseils d'administration des établissements publics de santé soient remplacés par des conseils de surveillance, avec des missions, une composition et un mode de fonctionnement profondément renouvelés.

En ce qui concerne l'hôpital de BUSSANG, ce nouveau conseil de surveillance sera composé de neuf membres, trois au titre des collectivités territoriales, trois au titre des représentants du personnel et trois au titre des personnalités qualifiées.

Le Maire ou son représentant, le représentant de la Communauté de Communes, le représentant du Conseil Général ainsi que tous les six autres membres seront nommés par arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé.



DON DU SANG : *Un acte citoyen*

On ne le dira jamais assez, le don du sang est indispensable pour le traitement médical de milliers de malades partout en France. Si sa santé le permet, donner son sang est donc un acte citoyen qui participe à la guérison de certaines maladies et par là même de sauver des vies humaines.

Les deux dernières collectes qui ont eu lieu à BUSSANG ont réuni 110 et 109 donateurs dont 8 nouveaux, un record. Nous ne pouvons que remercier Madame Marcelle TUAILLON et son équipe pour l'organisation régulière de ces collectes. Rendez-vous est pris pour la prochaine qui aura lieu le jeudi 9 décembre prochain, salle de la Mairie, de 16h à 19h.



SITE INTERNET www.bussang.fr : *Donner du corps et du sens à l'outil*

Ce site officiel de la Mairie de BUSSANG est aujourd'hui une réalité. Sa structure ne devrait plus beaucoup évoluer et un certain nombre d'informations sont déjà en ligne. Il nous faut à présent du corps et du sens à cet outil, c'est à dire l'enrichir d'un maximum d'éléments pouvant intéresser le plus grand nombre de personnes. L'intérêt d'un tel site est d'être visité le plus possible avec l'objectif d'en faire un véritable support d'information, de communication et de promotion de notre village.

Les différents acteurs économiques et sociaux ont déjà été sollicités pour renseigner les parties les concernant. Celles traitant des démarches administratives sont quasiment terminées. Il reste encore beaucoup de place, pour intégrer des documents retraçant l'histoire du village par exemple, pour incérer des photos le mettant en valeur ou pour ajouter tous renseignements pouvant être utiles à chacun.

Pour nous en faire part, s'adresser à Monsieur Sébastien COLIN, Mairie de BUSSANG, par mail (sebastiencolin@bussang.fr) ou par téléphone (03 29 61 50 05 ou 97 44)



CIVISME : *C'est l'affaire de tous*

Avec l'arrivée des beaux jours, des réclamations de plus en plus nombreuses parviennent en Mairie. Les principales concernent le bruit, la divagation d'animaux domestiques, la gestion des déchets verts, la gêne liée aux plantations en limite de propriété, l'écobuage ou toutes autres questions liées à l'urbanisme. L'objet de cet article n'est pas de rappeler les nombreuses réglementations en vigueur, mais de sensibiliser chacun au respect de l'autre, afin d'éviter tout conflit de voisinage inutile. C'est souvent une question de bon sens, de civisme ou du moins de courtoisie mutuelle.

Sur tous ces sujets sensibles, nous ne saurions tout d'abord vous inciter à vous renseigner sur la réglementation et à la respecter autant que faire se peut. Nous souhaitons ensuite faire appel au sens des responsabilités de chacun, afin d'éviter toute atteinte à la liberté et à la tranquillité d'autrui.



LE CALVAIRE : *La sécurisation s'imposait*

Lors d'une tempête en février 2009, un bouquet d'arbres s'est abattu sur la route de Sauté, heureusement sans faire de victimes.

Il était devenu nécessaire de sécuriser ce secteur car d'autres arbres menaçaient de tomber.

Cela a été fait ce printemps par des bûcherons bussenets.



GESTION DES DECHETS : *Une solution pour vos déchets verts*

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, nous avons décidé de mettre à disposition une benne pour les déchets verts, les lundis, de 16 à 19 h, pour une période de 6 semaines ce printemps. Cette opération sera reconduite cet automne et un bilan sera tiré afin de décider de la reconduction du dispositif en 2011.

Quant aux prochaines tournées de ramassage des objets encombrants et ferreux, elles sont prévues les mercredi 29 septembre et lundi 22 novembre prochains.



REPAS DES ANCIENS : *Comme le veut la tradition...*

Le dimanche 2 mai dernier, près de 120 couverts ont été servis à l'occasion du traditionnel repas des anciens.

C'était donc la fête au complexe du quartier pour la plus grande joie de nos anciens.



LA BOULOIE : *Renouvellement de la convention*

La délégation de service public de remontées mécaniques prévue pour 15 ans arrive à son terme fin 2010.

La procédure de renouvellement de la convention liant la commune aux téléskis de La Bouloie est donc ouverte.

Un premier appel à candidature a été lancé.

Démarche d'amélioration continue : Afin de répondre au mieux à vos attentes en matière d'information, vous pouvez nous faire part de vos remarques et suggestions concernant BUSS'info, par courrier adressé à la Mairie ou par mail à : sylvielohner@bussang.fr

INFORMATIONS GENERALES

Recensement des ruchers : Pour préserver la biodiversité et lutter contre la mortalité élevée des abeilles, un arrêté du ministère de l'agriculture en date du 23 décembre 2009 **impose aux apiculteurs de déclarer, tous les ans, les ruches qu'ils exploitent**. Copie de l'arrêté ainsi que les formulaires de déclaration sont disponibles en Mairie, à la disposition des personnes concernées.

Appel des pupilles de la nation : L'Association des Pupilles de la Nation des Vosges (APN 88) appelle solennellement les autorités politiques du pays à **la création du fond d'indemnisation de toutes les victimes de toutes les guerres**, fond réclamé avec force par la Fédération des Pupilles de la Nation (FPN), lors de son congrès fondateur en mai 2009 à Strasbourg.

2010, année internationale de la biodiversité : C'est pour mobiliser l'ensemble de la société en faveur de cette cause d'intérêt général que l'assemblée générale de l'organisation des nations unies a proclamé **2010 année internationale de la biodiversité**. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été prises par les pouvoirs publics : diffusion d'un guide de la biodiversité à l'usage des Maires afin de valoriser la biodiversité au niveau communal, organisation de la fête de la nature du 19 au 23 Mai pour mobiliser et sensibiliser la population en faveur du patrimoine

La fin de la télévision analogique : D'ici la fin de l'année, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va remplacer la télévision analogique classique dont la diffusion va progressivement s'arrêter. **Avec 18 chaînes gratuites et une qualité d'image nettement supérieure, la TNT** est reçue par voie hertzienne (antenne), par satellite (parabole) ou par le câble téléphonique (ADSL). Pour l'adaptation de vos équipements, l'intervention d'un technicien peut être nécessaire, en particulier pour le réglage des anciens postes de télévision qui ne sont pas équipés de décodeur intégré. Renseignez-vous au **09 70 81 88 18** ou par Internet sur le site **www.tousaunumerique.fr**

Nombre d'intervention du SDIS : En 2009 le Service Départemental d'Incendie et de Secours a effectué **102 interventions** sur le territoire de notre Commune : 74 secours à victimes, 7 accidents sur la voie publique et 7 opérations diverses.

Plan canicule : Comme chaque été, les personnes pouvant être concernées par le déclenchement éventuel du plan canicule doivent se faire connaître, personnes âgées isolées, malades, souffrant de mobilité réduite... **Quelques conseils pour se protéger de la chaleur :** éviter les sorties sous le soleil, fermer les volets et fenêtres, boire beaucoup (1,5 l d'eau par jour), s'alimenter normalement et humidifier sa peau. L'entourage doit aussi jouer son rôle de prévention : la famille, les voisins, les agents des services publics et sociaux...

Conjoints survivants : L'association départementale des conjoints survivants des Vosges a pour mission de **venir en aide aux personnes ayant perdu leur conjoint**. Elle accompagne ces personnes dans leurs démarches administratives, elle les informe de leurs droits aux prestations familiales, à la couverture maladie, à la réversion, au capital décès et à l'allocation veuvage... Elle les conseille, les reconforte et même les défend si besoin.

Pour les personnes de plus en plus nombreuses, homme ou femme, contraintes de poursuivre seules un chemin commencé à deux, cette association joue un rôle fondamental d'information, de prise en charge et de lien social.

Pour tous renseignements s'adresser à la Présidente : **Mme Rose VALDENNAIRE tel : 03 29 25 17 38**

**25 Rue des Moulins
88 160 LE MENIL**

INVITATION

Bussang, le mardi 25 mai 2010

Chères bussenettes, chers bussenets,

Au milieu des tourments particuliers que vit notre monde, notre théâtre qui fête cette année ses 115 ans tient toujours le cap et proposera cet été encore deux spectacles inédits qui, nous l'espérons, feront votre joie.

L'après midi : **Peau d'âne**. Il semble que notre théâtre attendait d'accueillir un tel conte. Adressé à toutes les générations, ce spectacle peut d'évidence remplir la mission d'un théâtre populaire édifiant en balançant continuellement entre l'effroi et le merveilleux. Car il est clair qu'il s'agit ici d'un spectacle pour adultes que peuvent voir les enfants – et non l'inverse. Car le conte détient sa cruauté et sa violence en même temps qu'il nous emporte dans un monde fantastique avec des images propres à l'émerveillement. Olivier Tchang Tchong est un magnifique auteur, un poète ; il s'est emparé de ce conte qui traite sans ambiguïté de l'inceste pour en faire une fresque atemporelle qui promet autant d'enchantement que d'épouvante. S'émerveiller, oui, mais aussi se réveiller.

L'opérette barge du soir est une comédie chantante et délirante écrite par Pierre Guillois et dont la mise en scène est confiée au célèbre acteur Bernard Menez qui sera présent tout l'été pour suivre l'évolution de ce spectacle. Vous y retrouverez des acteurs qui ont déjà foulé les planches bussenettes : Jean-Paul Muel (mère Ubu en 2006) et Olivier Martin-Salvan (l'inspecteur du *Ravissement d'Adèle* en 2008). Pierre Vial, sociétaire honoraire à la Comédie Française complète cette équipe qui, apparemment honorable, s'est promise de faire les 400 coups pour assurer des soirées d'août aussi festives que corrosives.

Retenez également la soirée de **lecture du 31 juillet** : 8 auteurs écrivent spécialement pour l'événement un petit texte qu'ils travaillent ensuite sur une seule journée avec des acteurs amateurs venus de toute la France. À la fin de cette journée marathon, les 80 amateurs présents liront ces scènes dans le théâtre. L'entrée est gratuite.

Vous êtes bien évidemment, comme tous les ans, invités à voir ces spectacles lors de leur première représentation : le **14 juillet** pour *Peau d'âne* et le **4 août** pour *Le gros, la vache et le mainate – Opérette barge*.* Pour l'ouverture de la saison, le 14 juillet, un verre de l'amitié vous sera offert par la mairie (ticket à retirer avant la représentation).

Pour ceux qui souhaitent participer au spectacle de l'après-midi, vous êtes les bienvenus. Nous recherchons des figurants, petits et grands. C'est très simple. Appelez-nous au 03.29.61.54.25 ou au 06.30.60.77.35 (Floriane Soyser) ou passez nous voir !

En vous souhaitant un très bel été et au plaisir de vous accueillir,

Pierre Guillois



* Pour retirer vos places, merci de vous présenter à la billetterie du théâtre en vous munissant de cette lettre et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez effectuer vos **réservations en téléphonant au 03.29.61.50.48**. S'il ne vous est pas possible de venir aux dates indiquées, vous pouvez également bénéficier de cette invitation le dimanche 25 juillet pour *Peau d'âne* à 15h ou le samedi 14 août pour l'*Opérette barge* à 20h30.